

MADAME CYNTHIA LIEGEARD
PRESIDENTE DE LA PROVINCE SUD
BP L1
98 849 NOUMEA CEDEX

A l'attention de M. Jacques FOURMY, Directeur de
l'Environnement

Nouméa, le 7 novembre 2013

N/Réf. : TEC/13/315/FP/AC/CDA

Objet : Arrêt de la Station d'Épuration de Magenta

Affaire suivie par :

Madame la Présidente,

Je souhaite par le présent courrier porter à votre connaissance la mise à l'arrêt progressive de la Station d'Épuration de Magenta, à la suite du démarrage de la nouvelle Station d'Épuration de Baie de Sainte Marie programmé le 18 Novembre prochain.

Si la montée en charge de la nouvelle Station d'Épuration Baie Sainte Marie ne pose pas de difficultés, la Station d'Épuration de Magenta sera définitivement arrêtée semaine 50.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Directeur Général,

Copie : M. le Maire de Nouméa

PROVINCE SUD	ARRIVÉE LE 18 NOV. 2013								
Direction de l'Environnement	N° 36570	Dir	CM Juri.	CM EDT	CM Synd.	SAF	SPPR	SCB	SAPA
AFFECTÉ							⑦		
COPIE									
OBSERVATIONS	19/11/13 → BSI (3 ^e exemplaire) L'UM HC								